

Ce document (Liaisons n° 46) est la synthèse d'une demi-journée d'animation pédagogique E.P.S. concernant le cycle 2 (CP / CE1).

Le thème de réflexion en était :

➤ **Programmation et unité d'apprentissage en EPS au cycle 2**

J'ai essayé de faire le compte-rendu du travail et des échanges dans les différents groupes lors de cette demi - journée.

J'espère n'avoir rien oublié et avoir reproduit fidèlement ce travail.

Anne GANTELET
Conseillère pédagogique EPS CHALONS 2
Décembre 2000

Tous mes remerciements à Marie-Claire BOUDRIQUE, CPC EPS REIMS 5, ainsi qu'à Michel ROYER, CPC EPS REIMS 1, pour le prêt de documents.

Sommaire

PROGRAMMATION EN EPS AU CYCLE 2	3
I LES PROGRAMMES DE 1995	3
II COMPETENCES DISCIPLINAIRES E.P.S.ET COMPETENCES TRANSVERSALES AU CYCLE II :	4
III CINQ GRANDS DOMAINES D’ACTION	5
IV UNE PROGRAMMATION EN E.P.S. POUR QUOI FAIRE ?	6
V BATIR UNE PROGRAMMATION DE CLASSE EN E.P.S. : METHODOLOGIE	7
CONSTRUIRE UNE UNITE D’APPRENTISSAGE EN E.P.S.	8
I QU’EST-CE QU’UNE UNITE D’APPRENTISSAGE ?	8
II LES ETAPES PROPOSEES :	8
SYNTHESE DES REFLEXIONS DES DIFFERENTS GROUPES	11
BIBLIOGRAPHIE	14

PROGRAMMATION EN EPS AU CYCLE 2

I LES PROGRAMMES DE 1995

Les programmes de 1995 définissent l'**Education Physique et Sportive** comme une **discipline**

↳ **scolaire**

(inscrite dans les valeurs de l'école) au même titre que les autres disciplines

↳ **d'enseignement obligatoire**

(contrairement à la pratique sportive extra-scolaire qui relève du volontariat)

↳ **visant à faire acquérir à l'enfant des savoirs, des connaissances** qui se veulent transférables

(**compétences E.P.S. de fin de cycle II** : L'enfant sera capable de...),

mais aussi des **compétences transversales**

- développement de sa personnalité
- gestion de sa vie physique
- intégration sociale par l'éducation des conduites motrices...

l'E.P.S. disposant de sa propre didactique pédagogique, plus importante que la somme de gestes techniques, **contribuant à la réussite de tous les enfants.**

→ une démarche pédagogique

exemples :

- différence entre cross et contrats endurance
- prise en compte des progrès de chaque enfant ou médailles aux trois premiers ?

« L'Education Physique de l'école élémentaire se prolonge par l'Education physique du secondaire, pas par le sport »

J.P. PIEDNOIR

II COMPETENCES DISCIPLINAIRES E.P.S. ET COMPETENCES TRANSVERSALES AU CYCLE II :

D'après P. FERNANDEZ : » Conception actuelle des apprentissages moteurs «

P. FERNANDEZ a répertorié **cinq types de compétences générales en E.P.S.**

↪ C1 : Développement du répertoire moteur de l'enfant

↪ C2 : Gestion du rapport sécurité / prise de risque

↪ C3 : Participation à une action collective de coopération et / ou d'opposition

↪ C4 : Communication avec les autres dans des situations d'expression / représentation

↪ C5 : Gestion d'efforts variés avec une utilisation optimale de ses possibilités

Mise en relation compétences générales, compétences disciplinaires de fin de cycle, et compétences transversales (tableaux : annexes 1, 2)

Quelles activités pour quelles compétences ? (annexe 3)

D'après L'E.P.S. aux cycles 2 et 3 - CDDP du Tarn

III CINQ GRANDS DOMAINES D'ACTION

Les activités E.P.S. sont répertoriées en cinq grands domaines d'action qui représentent cinq types de problèmes moteurs que peut rencontrer un enfant en E.P.S.
(Guide de l'enseignant - tome 1 - Editions Revue E.P.S.)

- ↪ Domaine 1 : Actions dans un environnement physique stable
- ↪ Domaine 2 : Actions à visées esthétiques et expressives
- ↪ Domaine 3 : Actions d'oppositions inter-individuelles
- ↪ Domaine 4 : Actions de coopération et / ou d'opposition
- ↪ Domaine 5 : Actions dans un environnement physique porteur d'incertitude

(voir tableau annexe 4)

Remarque : Une activité (exemple : la natation) peut faire partie de domaines différents suivant les conditions de pratique.

- La natation au cycle 3, pratiquée par des enfants nageurs se situera dans le domaine 1.
- La natation synchronisée , pratiquée par ces mêmes enfants, fera partie du domaine 2.
- La découverte du milieu aquatique, en piscine, par des enfants de GS de maternelle, se situera dans le domaine 5.

IV UNE PROGRAMMATION EN E.P.S. POUR QUOI FAIRE ?

Tout le monde fait de l'E.P.S., suivant des approches plus ou moins disparates, seul ou avec d'autres, (décloisonnement entre collègues, intervenants extérieurs ...).

D'une école à l'autre il y a beaucoup de différences dues aux problèmes de matériel, aux installations sportives, selon le fait que l'on se situe en ville ou en rural.

Programmer, c'est organiser collectivement l'E.P.S. (dans sa classe, dans un cycle, dans l'école) pour un enseignement efficace, dans un souci de complémentarité et d'équilibre.

↳ c'est choisir des activités en cohérence avec les compétences que l'on voudrait développer avec les enfants et répartir leur temps d'apprentissage dans le temps et dans l'espace.

La programmation est un cadre référentiel qui permet de remettre en ordre ce qui se fait déjà le plus souvent individuellement dans un souci de travail d'équipe, afin d'assurer une continuité des apprentissages.

↳ programmation de classe
de cycle
d'école

La programmation fixe des repères pour les enseignants comme pour les élèves

↳ repères dans le temps (sur l'année , sur un cycle)

↳ repères dans les espaces d'action (répartition des structures

sportives)

↳ repères à propos des contenus

↳ repères en fonction des intervenants extérieurs

La programmation E.P.S. fait partie intégrante du projet d'école et les enseignants peuvent s'appuyer dessus pour coordonner leurs interventions.

V BATIR UNE PROGRAMMATION DE CLASSE EN E.P.S. : METHODOLOGIE

NIVEAU 1 : L' état des lieux :

Recenser les installations, le matériel, les activités physiques possibles avec ou sans intervenant extérieur

Répartir ces installations et ce matériel par classe pour les utiliser au mieux

Placer judicieusement l'E.P.S. dans l'emploi du temps de la classe pour profiter pleinement du matériel et des installations.

CF FICHES - Annexe 5 : Inventaire du matériel E.P.S.

-Annexe 6 : Inventaire des installations

-Annexe 7 : Inventaire des activités physiques possibles

NIVEAU 2 :

Mettre en cohérence compétences et activités physiques et sportives

Cela implique de faire un choix, de privilégier certaines activités en fonction des compétences que l'on souhaite faire acquérir aux élèves.

Cela suppose de s'interroger sur ce qu'ils ont fait auparavant (en concertation avec les collègues).

Définir les contenus minimum pour chaque classe (objectifs plancher = jusqu'où je veux emmener les élèves)

NIVEAU 3 :

Répartir dans le temps les activités retenues dans l'école et dans la classe

↳ CALENDRIER

(CF FICHE Annexe8 : PROGRAMMATION E.P.S.)

Définir les durées nécessaires pour qu'il y ait apprentissage (nombre de séances minimum sur une période donnée).

Dans chaque cycle d'activité, construire une unité d'apprentissage.

CONSTRUIRE UNE UNITE D'APPRENTISSAGE EN E.P.S.

I QU'EST-CE QU'UNE UNITE D'APPRENTISSAGE ?

C'est un cadre méthodologique qui va permettre de structurer l'enseignement d'une activité physique et sportive pour concevoir des situations pédagogiques articulées entre elles, et de veiller à l'enchaînement chronologique cohérent de ces différentes séquences en fonction d'objectifs clairs dans une perspective finalisée.

Il s'agit alors d'essayer de placer les élèves en situation de projet, et de leur permettre de donner du sens à leurs apprentissages.

Ref : L'E.P.S. aux cycle 2 et 3 CDDP du Tarn

Cf Tableau 1 : Déroulement chronologique d'une unité d'apprentissage

(in revue E.P.S.1 n°94 sept-oct. 1999 → Une unité d'apprentissage - Mode d'emploi - par l'équipe départementale EPS du Tarn)

II LES ETAPES PROPOSEES :

➤ Temps 1 : Un temps pour entrer dans l'activité

Proposer des situations simples, ludiques, globales. (1 à 2 séances)

↪ **pour les enfants :**

C'est un premier contact avec les projets de travail . Cela leur permet d'établir une relation positive avec l'activité, d'y prendre du plaisir.

↪ **pour le maître :**

Il s'agit :

- d'apprécier le niveau de compétences antérieurement acquis des enfants (évaluation diagnostique)
- d'identifier les représentations des enfants par rapport à l'activité (leurs éventuelles réticences...)
- d'organiser progressivement la classe
- d'aider les enfants à analyser les manques et les difficultés

➤ Temps 2 : Un temps pour voir où on en est

La situation de référence (1 séance)

C'est une situation d'apprentissage ludique, globale, qui doit mettre en jeu l'ensemble des capacités demandées dans l'activité choisie ...

...avec un niveau d'exigence tel que l'enfant le moins en réussite puisse y accéder, mais que l'enfant le plus en réussite n'y arrive pas totalement.

Elle doit permettre au maître (en y faisant référence) de décider avec les enfants :

- des apprentissages à mener
- des progrès à rechercher
- d'analyser les manques, les difficultés

→ d'intégrer l'enfant à ses apprentissages

On retrouvera la même situation d'apprentissage en fin de cycle afin que l'enfant puisse mesurer les progrès qu'il aura accomplis.

➤ Temps 3 : Un temps pour apprendre et progresser (plusieurs séances)

En prenant appui sur les différentes observations réalisées lors de la situation de référence, puis analysées en classe avec les enfants, le maître va pouvoir organiser un ensemble de situations d'apprentissage propices aux progrès des enfants, en fonction d'objectifs clairs.

Ce temps d'apprentissage doit être assez long pour permettre à l'enfant d'exercer sa pratique.

Cette démarche suppose de laisser le temps à l'enfant de ses apprentissages.

➤ Temps 4 : Un temps pour mesurer les progrès (1 séance)

Retour à la situation de référence pour que l'enfant puisse mesurer les progrès accomplis.

(ce qui implique des critères de réussite clairs et facilement observables)

➤ Temps 5 : Un temps pour évaluer (1 séance)

C'est une évaluation sommative de fin de cycle qui fait le bilan des capacités des enfants dans l'activité proposée (exemple : carte d'identité athlétique mesurant des performances)

Cette construction d'unité d'apprentissage (entre 10 et 14 séances), suppose :

↳ de rendre l'enfant acteur et responsable de ses apprentissages

↳ de lui laisser le temps de les construire

<< Une utilisation de certains outils sur un temps trop court ou sur une pratique occasionnelle d'une activité physique et sportive serait une déviation du sens initial et ne voudrait plus rien dire. >>

Equipe départementale EPS du Tarn

BIBLIOGRAPHIE :

L'E.P.S. aux cycles 2 et 3 - Editions CDDP du Tarn

Une unité d'apprentissage - Mode d'emploi - in Revue E.P.S. n°94
sept-oct. 1999

SYNTHESE DES REFLEXIONS DES DIFFERENTS GROUPES

Le problème du manque de matériel

Il est certain qu'il existe de grandes disparités entre les écoles, et qu'elles ne bénéficient pas toutes des mêmes installations sportives.

Quant au matériel, cela varie également d'une école à l'autre.

Cependant, la programmation des activités EPS sur une classe, un cycle ou une école, par l'état des lieux qu'elle suppose, peut permettre :

↳ de mieux gérer et répartir les ressources existantes

↳ de faire des choix (on n'a pas forcément besoin de matériel sophistiqué et une même compétence peut être travaillée avec une activité EPS plus traditionnelle)

↳ de programmer sur plusieurs années l'achat de matériel EPS de base (c'est en effet un investissement à long terme qu'une équipe d'école devrait envisager).

Un kit de haies peut durer 10 ans, voire plus, si chacun en prend soin.

Le problème du manque de temps

Travailler en unité d'apprentissage nécessite de la part des enseignants une réflexion sur leur rôle, sur la place qu'ils accordent aux élèves.

Cela demande également une organisation différente qui permette de mieux intégrer l'enfant dans ses apprentissages.

Cela sous-entend de se donner du temps, le temps de permettre à l'enfant de progresser. On ne peut mesurer les progrès accomplis que si on se donne le temps de s'entraîner. D'autre part, il est indispensable que les enfants puissent mesurer leurs progrès de façon claire et lisible.

Il s'agit alors pour une équipe d'école, de réfléchir aux priorités qu'elle se donne.

Quel projet d'école ?

Comment inscrire l'EPS dans le projet d'école ?

Quelles compétences elle voudrait développer ?

Quelles activités physiques et sportives elle va privilégier pour travailler ces compétences ?

Autant de questions qu'il convient d'éclaircir pour se donner les moyens de travailler différemment.

↳ Penser à d'autres modes d'organisation dans l'école :
(décloisonnement, échanges de service entre collègues, prêt de documentation ...etc...)

↳ En classe, travail par groupes, en ateliers
Vers l'autonomie des élèves, (sans oublier qu'ils sont encore en apprentissage par rapport à cette compétence)

↳ Commencer par une unité d'apprentissage dans une activité EPS et se donner le temps nécessaire pour aller au bout.

Travailler avec des intervenants extérieurs

Réf : Circulaire n ° 92-196 du 3 juillet 1992 (Participation d'intervenants extérieurs aux activités d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires)

La loi d'orientation de 89 rappelle que l'enseignant est un « maître polyvalent » qui place l'élève au centre du système éducatif.

En EPS les enseignants ont parfois la possibilité de travailler avec un ETAPS (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives).

L'ETAPS peut apporter un éclairage technique sur une activité physique et sportive que l'enseignant ne maîtrise pas ou peu.

Ce partenariat est fondé sur une collaboration entre les deux, dans un projet commun.

« Si je ne suis pas experte des pratiques sportives, l'éducateur territorial spécialiste a son rôle à jouer en apportant ses connaissances pour la découverte et l'approfondissement. En revanche, je reste conceptrice du projet d'enseignement en déterminant les compétences à faire acquérir, en choisissant les activités support en fonction des caractéristiques de la classe. »

D. BUTTIFANT Enseignante
Dossier : Polyvalence et Partenariat
In Revue EPS1 n ° 100 nov-déc 2000

La programmation en EPS, l'entrée par les compétences, permet alors de donner un cadre de travail, un cadre référentiel, pour une meilleure collaboration entre le maître de la classe et l'intervenant extérieur.

« Il ne peut y avoir cohérence si l'enseignant titulaire de la classe se décharge de l'enseignement au profit de l'intervenant. »

D. BUTTIFANT

A consulter sur ce sujet : Dossier Polyvalence et Partenariat
In Revue EPS 1 n ° 100 nov-déc 2000

Le rôle des aides éducateurs :

Un aide éducateur , s'il ne possède pas les diplômes requis, ne peut encadrer les activités physiques et sportives.

Cf Questions/Réponses sur la mise en œuvre de la circulaire n ° 99-136 du 21 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et publiques

Q /« Le statut de droit privé qui régit le cadre d'emploi des aides éducateurs autorise-t-il l'intervention de ces derniers pour assister l'enseignant en EPS dans les tâches que ce dernier a mis en place ?

R : Un aide éducateur, qui ne remplit pas les conditions de qualification prévues par la loi du 16 juillet 1984 modifiée pour animer, encadrer et enseigner des activités physiques et sportives, ne peut pas assister les enseignants dans les séquences d'EPS (notamment lors des séances de natation)

Il ne peut donc pas être pris en compte dans le taux d'encadrement spécifique des activités physiques et sportives.

Il peut en revanche, être pris en compte pour le taux d'encadrement vie collective »

En conclusion, le partenariat, quel qu'il soit, crée de nouvelles façons de travailler et de nouvelles exigences dans l'école.

La programmation peut aider chacun à y trouver sa place et peut être la base d'une discussion constructive pour œuvrer en collaboration dans l'intérêt des enfants.

Anne GANTELET
Conseillère pédagogique EPS CHALONS 2
Décembre 2000

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES :

- *L'EPS aux cycles 2 et 3
des compétences ... aux pratiques* Equipe départementale EPS du Tarn
Editeur : CDDP du Tarn
 CRDP Midi-Pyrénées

- *Le Guide de l'Enseignant Tomes 1 et 2*
Editions Revue EPS

- *Athlétisme des 3 / 12 ans* A.M. et O.Havage
Editions Revue EPS

- *A l'école de l'éducation physique* sous la direction de M.Delaunay
Editeur : CRDP des Pays de la Loire

- *Méthodes et contenus pour l'éducation physique* J.R.Courtois
Editeur : CRDP de Grenoble

ARTICLES :

- *Une Unité d'Apprentissage : Mode d'emploi*
par l'Equipe Départementale EPS du Tarn in Revue EPS n° 94 sept-oct 1999

- *Dossier : Polyvalence et partenariat* in Revue EPS n ° 100 nov-dec 2000

SITE INTERNET de l'IUFM de la Réunion à consulter :

<http://www.reunion.iufm.fr>

Site E.P.S. Chalons 1,2 et 3:

www.perso.wanadoo.fr/pascal.locuty/

*Anne Gantelet
Cpc eps Chalons 2
Tel : 03-26-69-58-33
Fax : 03-26-69-58-30
E-Mail : cpc-eps.chalons2@.fr*